

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE D'EXPLOITATION  
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE**

L'an deux mille vingt-quatre et le 02 octobre à 09h30, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie de Brive 19100 BRIVE LA GAILLARDE - salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 25 septembre 2024.

**DELEGUES PRESENTS :**

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Madame Pascale **BOISSIERAS**, Conseillère départementale (Suppléante de M. COMBY)

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

**DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :**

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental

Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur François PATIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**OBJET DE LA DELIBERATION : 2024-26 – DM3 –Ajustement budgétaire des sections de fonctionnement et d'investissement**

**RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président**

Le Conseil d'Administration sur décision du Président,

- considérant qu'il y a lieu de réaffecter et augmenter certains crédits budgétaires du budget de l'exercice 2024,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULE DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes	Montants €	Comptes	Montants €
Autres charges diverses de gestion courante	6588 (65)	220 000,00		
De la collectivité de rattachement			7741 (77)	220 000,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>220 000,00</b>		<b>220 000,00</b>
<b>OP : Opérations financières</b>		<b>2 600,00</b>		
Emprunts en euros	1641 (16)	2 600,00		
<b>OP : Opérations d'équipement non indiv.</b>		<b>-2 600,00</b>		
Autres immobilisations corporelles	2188 (21)	-2 600,00		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

C'est ce que je soumets à votre approbation.

Nombre de membres en exercice : 8  
Nombre de membres présents : 6  
Nombre de suffrages exprimés : 6  
Votes : Pour : 6  
          Contre : 0  
          Abstention : 0

**Adopté à l'unanimité**

  
Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Conseil d'Administration  
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,

Enregistrée en Sous-Préfecture le 03/10/2024.....

Publiée et notifiée le 03/10/2024.....

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.